



UFR DROIT
& SCIENCES POLITIQUES

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Événement organisé par
**la Faculté de Droit de Caen
&
Crédit Agricole de Normandie**

sous la coordination de

Thibault Douville, Professeur à l'Université du Mans
et codirecteur du master droit du numérique de l'Université de Caen

LA RÉFORME DE LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS

Jeudi 31 Mai 2018

Rendez-vous

Amphithéâtre Carmin - Crédit Agricole de Normandie

Événement gratuit - Inscription obligatoire

[120 places disponibles]

Contact

droit.recherche@unicaen.fr

lien : droit.unicaen.fr/recherche/colloques/conferences/



LA RÉFORME DE LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS

La loi de ratification de la réforme du droit des contrats a été publiée au journal officiel le 21 avril 2018, un peu plus de deux ans après l'ordonnance du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats.

La ratification n'est pas sèche, différentes dispositions issues de l'ordonnance ont été réécrites. Trois droits des contrats se superposent donc les uns aux autres. Les modifications sont ponctuelles mais importantes dans leur substance. Elles touchent des dispositions emblématiques comme la définition du contrat d'adhésion, l'interdiction de la contrepartie et de la double représentation ou la sanction de l'imprévision mais aussi d'autres dispositions comme le régime de l'offre, la sanction de l'abus dans la fixation du prix ou le régime général des obligations.

Dans le prolongement du colloque du 29 avril 2016 consacré à la réforme du droit des contrats, la Faculté de droit de Caen, l'Institut Demolombe et le Crédit Agricole de Normandie sont heureux d'organiser une soirée de présentation de la loi n° 2018-287 du 20 avril 2018 ratifiant l'ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations.

- **18h30 : Mot d'Accueil de Monsieur le Doyen Jean-Christophe Pagnucco et de Monsieur Stéphane Moréa (Responsable juridique, Crédit Agricole de Normandie).**

- **18h40-19h50 : Présentation générale de la loi de ratification de la réforme du droit des contrats, du régime général des obligations et de la preuve :**

1. Les dispositions de droit transitoire – *Pr. Thierry Le Bars*
2. L'articulation des réformes du droit des contrats – *Pr. Christophe Alleaume*
3. La formation du contrat – *Pr. Laurence Mauger-Vielpeau*
4. Le contrat d'adhésion – *Pr. Thibault Douville*
5. Les vices du consentement – *Pr. Christophe Alleaume*
6. La capacité – *Pr. Laurence Mauger-Vielpeau*
7. L'interdiction de la contrepartie et de la double représentation (art. 1161) – *Pr. Jean-Christophe Pagnucco*
8. L'abus dans la fixation du prix – *Pr. Thibault Douville*
9. La réduction du domaine de la sanction de l'imprévision – *Pr. Jean-Christophe Pagnucco*
10. La sanction de l'inexécution du contrat – *Pr. Christophe Alleaume*
11. Le régime général des obligations – *Pr. Thibault Douville*

- **19h50-20h15 : Discussion, suivie d'un cocktail**

Faculté de Droit et des Sciences Politiques
Université de Caen-Normandie
Esplanade de la Paix
CS 14032 - 14032 CAEN CEDEX 5

Centre de Conférence du
Crédit Agricole Normandie
15 esplanade Brillaud-de-Laujardière
CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4